

# Mission Développement durable et participation

La Ville s'est engagée depuis longtemps en faveur du développement durable et de la participation citoyenne, c'est pour cette raison qu'elle a missionné un agent sur ces thématiques. Il est l'interlocuteur privilégié des habitants pour toutes ces questions. Il intervient aussi régulièrement auprès des services pour faire le lien.

Chargé de mission développement durable et participation citoyenne

***Fabien Scarabelli, 04 76 56 53 03***

Cette mission transversale est amenée à animer et gérer l'ensemble de la démarche de développement durable saint-égrévoise, ainsi que toutes les actions en lien avec l'exercice de la participation citoyenne et la prévention des risques majeurs naturels et technologiques.

La mission développement durable et participation des habitants assure notamment :

- la coordination des actions municipales engagées dans le cadre du Plan Air Énergie Climat Territorial, dont le dispositif Mur Mur 2 (copropriétés et maisons individuelles)
- le pilotage des volets saint-égrévois de dossiers métropolitains en lien avec la préservation de l'environnement et de la qualité de l'air (Zone à Circulation Restreinte "Marchandises", Plan de Déplacement Urbains...)
- l'élaboration et mise en œuvre des démarches participatives (Conseil des habitants, Budget Participatif, Notre quartier parlons-en!, réunions publiques de présentation des projets urbains...)
- le pilotage, le suivi et la mise en œuvre du Plan Communal de Secours (PCS).



**VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE**  
36 av. du Général de Gaulle  
38120 SAINT-ÉGREVE  
04 76 56 53 00